

Image not found or type unknown



je souhaiterais ne plus percevoir de pension alimentaire

Par hylalia, le **03/09/2012 à 20:33**

Bonjour,

Je vous adresse ce mail car je ne sais pas vers qui me tourne.

Je vous explique ma situation:

- Mon ami souhaite adopte mes enfants avec leur consentements,nous allobs nous marie prochainement mais le souci est que le pere de mes enfants n'a plus l'autorite parentale mais le juge lui a laisse le soin de verse la pension alimentaire. Donc,je voulais savoir si le faite de percevoir une p.a pour les enfants fera obstacle a nos projets et si oui comment je dois m'y prendre pour renonce a cet dite pension.

Merci de votre reponse.

Hylalia